



Confinement COVID 19 : la Chambre d'agriculture Alsace reste ouverte au public et poursuit son activité auprès des agriculteurs et de ses partenaires

Suite aux annonces gouvernementales pour lutter contre la propagation du COVID 19, la Chambre d'agriculture Alsace informe que ses sièges de Schiltigheim et Sainte Croix en Plaine restent ouverts aux publics, de même que l'ensemble de ses antennes.

Les conseillers poursuivent leur accompagnement au quotidien auprès des agriculteurs, des collectivités et des propriétaires forestiers, y compris les rendez-vous individuels et réunions/formations collectives dans la mesure où le lieu d'accueil permet de garder les distances physiques et bien sûr en appliquant l'ensemble des gestes barrières. Le recours au télétravail est encouragé pour tous les salariés dont le métier le permet. La prise de rendez-vous est fortement préconisée en amont des visites dans nos locaux.

Les activités sont maintenues dans un respect très strict des règles de protection sanitaires :

L'activité agricole doit se poursuivre et la Chambre d'agriculture, établissement public, maintient l'ensemble de ses missions (conseil individuel et collectif, accompagnement technique, économique, réglementaire, formations...) en respectant un protocole renforcé.

L'accompagnement PAC est maintenu de manière distancielle dès que cela est possible. Toutefois, en cas d'incapacité, il est possible d'organiser un rendez-vous physique avec son conseiller en veillant à bien respecter les gestes barrières en vigueur.

Enfin, les réunions externes techniques type bout de parcelle sont possibles si elles sont organisées avec un maximum de 10 exploitants.

Un guichet unique au service des exploitations agricoles

La Chambre d'agriculture Alsace s'organise afin de répondre aux questions des exploitations agricoles alsaciennes et des propriétaires forestiers dans le cadre de la crise du Covid-19 et du confinement.

Contacts :

Haut-Rhin : 03 89 20 97 00

Bas-Rhin : 03 88 19 17 17

Ou direction@alsace.chambagri.fr

Site internet : <https://alsace.chambre-agriculture.fr>

Les liens utiles à vos démarches

- <https://alsace.chambre-agriculture.fr>
- <https://alsace.msa.fr>